

*Porter assistance aux personnes en grande précarité
Apporter un accompagnement social
Orienter vers une insertion professionnelle durable
Faire évoluer le regard sur les personnes exclues*



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

A l'heure où toute notre attention doit être portée à la solidarité et à la lutte contre la précarité et l'exclusion, nous souhaitons vous présenter notre association, **La Mie de Pain**, en vue de soutenir activement la cause en laquelle nous croyons et pour laquelle nous œuvrons chaque jour.

Le présent document vise à répondre simplement et clairement à des questions telles que « Qui sommes-nous ? Que croyons-nous ? Que faisons-nous ? Que projetons-nous ? »

Trois grands objectifs sont attachés à l'écriture de ce document :

1. **Faire comprendre** la vie des personnes en situation de grande précarité, d'exclusion ou de marginalisation (plus spécifiquement à Paris et en Ile-de-France) en rappelant l'urgence d'agir, les besoins de soutien (dons en nature, financiers, bénévolat) et en corrigeant les idées reçues pour faire évoluer le regard porté sur l'autre.
2. **Promouvoir** un autre modèle de société basé sur des principes et des valeurs : respect de la dignité de chacun, entre-aide, altruisme, solidarité, justice sociale...
3. **Demander d'agir** : déclencher des actes citoyens et sensibiliser le public à notre cause.

Au fil des pages suivantes, nous nous sommes donc employés à décrire ce qui constitue les fondamentaux de La Mie de Pain : son histoire, ses valeurs, son constat, ses missions et ambitions, ses actions, son engagement et sa vision. Ces points sont fondateurs de l'identité de l'association, et fédérateurs de l'ensemble de ceux qui font vivre notre mission sociale et notre projet collectif.

Nous souhaitons avant tout que ce document nourrisse la connaissance que chacun peut avoir de La Mie de Pain. Libre donc à chaque lecteur de parcourir les pages qui suivent à sa façon.

Une histoire écrite depuis 125 ans

Depuis 125 ans, La Mie de Pain apporte sans relâche son aide à des milliers de personnes en difficulté. Elle est, depuis toujours, implantée dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Il faut avoir à l'esprit qu'il y a plus d'un siècle, cet arrondissement était celui des ouvriers et des miséreux. Un grand nombre de tanneurs et de chiffonniers y était installé, la Bièvre¹ traversant plusieurs quartiers du 13^{ème}. Cet arrondissement est aujourd'hui l'un de ceux qui accueille le plus d'œuvres de charité à Paris.



Paulin Enfert, un homme au service des plus pauvres

Les Œuvres de La Mie de Pain, appelées plus communément La Mie de Pain, naissent grâce à un homme : Paulin Enfert (1853-1922). Né à Nevers, il arrive avec sa famille à Paris en 1857. Son père dirige alors le moulin à tan² sur La Bièvre, dénommé Le Moulin des Près.

Paulin Enfert quant à lui, suit une éducation chrétienne jusqu'à son

adolescence. Il fréquente les établissements scolaires administrés par Les Frères des Ecoles Chrétiennes.

En 1885, devenu adulte, il se fait employer à la Compagnie des Assurances Générales où il travaillera plus de 40 ans. A partir de cette année-là, Paulin Enfert consacre tout son temps libre à ses œuvres de charité qui prennent officiellement le nom La Mie de Pain quelques années plus tard.

Les origines : le Patronage Saint-Joseph de la Maison Blanche

Paulin Enfert rassemble les enfants désœuvrés du quartier de la Maison Blanche, quartier du 13^{ème} très pauvre à l'époque. Il les instruit, leur enseigne le catéchisme, leur propose des jeux, des spectacles de magie, « tout pour les sortir de

¹ La Bièvre est un affluent de La Seine. Elle était la deuxième rivière parisienne jusqu'en 1912 traversant alors le 5^{ème} et 13^{ème} arrondissement. Elle a depuis été recouverte sur toute la longueur de son parcours urbain.

² Un moulin à tan est une usine où l'on broie l'écorce de chêne qui sert au tannage des peaux. Le terme vient du gaulois « tann » qui signifie chêne.

la rue ». Seule une roulotte de nomade leur sert d'abri. Paulin conquiert vite le cœur des jeunes. Ne serait-ce que par son bagou et ses talents de prestidigitateur. Des témoignages rapportent ici l'image d'un homme enseignant des dizaines de jeunes en guenilles et leur organisant des activités sportives. En 1887, Paulin Enfert crée « officiellement » le Patronage Saint Joseph de la Maison Blanche.



Deux ans plus tard, ce dernier prend un essor considérable lorsque M. Nolleva, un généreux donateur, met à disposition du groupe, un terrain de 2000 mètres² au croisement des rues Bobillot / Tolbiac / Martin Bernard ; les rues mêmes où se situent certains des établissements actuels de l'association. Désormais, Paulin Enfert y

réunit les enfants du quartier et accueille également des orphelins qu'il met en apprentissage.

Naissance de La Mie de Pain

En décembre 1891, de jeunes membres du Patronage cherchent à aider les personnes défavorisées. En voyant une femme donner des miettes de pain aux oiseaux, l'un d'eux suggère qu'en « *dégotant beaucoup de mies de pain, mais des grosses, on pourrait nourrir des gens!* » Ainsi est retenue l'appellation La Mie de Pain...

- 1891 : La première soupe populaire est organisée à l'occasion de Noël. Depuis, sa distribution a lieu tous les soirs de l'année.
- 1895 : Les activités se diversifient. Le patronage se poursuit pour les plus jeunes (activités physiques, intellectuelles, culturelles, religieuses). Pour les autres, divers services se mettent en place : le vestiaire des pauvres, les consultations médicales gratuites, le secrétariat des pauvres.
- 1932 : Le premier dortoir permettant l'accueil de nuit est mis en place. Il accueille 300 sans-abri.

Le début du 20^{ème} siècle

En 1920, La Mie de Pain est constituée en « Association Loi 1901 ». Malgré le décès de Paulin Enfert deux années plus tard, les activités continuent de se développer dans le même esprit. En 1932 est financée la construction du premier centre d'hébergement d'urgence (ouvert pendant l'hiver) d'une capacité de 300 places.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, ce centre accueillera jusqu'à 700 personnes.

De 1945 à nos jours

A compter de 1945, La Mie de Pain recueille les « clochards » rejetés par la société. Mais elle ne perd pas de vue son objectif d'éducation des plus jeunes et construit le Foyer des Jeunes Travailleurs Paulin Enferf, comptant alors 108 lits.

La précarité a changé, et revêt désormais des formes différentes. La Mie de Pain adapte alors ses prestations et ses structures. En 1987, le centre d'hébergement d'urgence désormais appelé *Le Refuge*, est modernisé. Les activités de l'association se développent de plus en plus dans le domaine de l'accompagnement social et de l'insertion socio-professionnelle.

Les conventions de fonctionnement et de financement établies avec les pouvoirs publics aident aux activités poursuivies par l'association. De même que les dons, les legs et donations, ainsi que les diverses actions de mécénat apportent un soutien indispensable.



La Mie de Pain a été reconnue d'utilité publique en 1984. L'association possède également l'agrément du Comité de la Charte du Don en Confiance qui reconnaît sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

Des valeurs intemporelles

Solidarité

La solidarité est un lien particulier que notre association souhaite tisser entre les individus en vue de faire naître en eux, des sentiments collectifs. Nous sommes persuadés que le partage pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle, précieuse pour les uns et les autres. Nous envisageons la solidarité, comme une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide réciproques, entre les différents individus qui composent notre association. La solidarité touche directement les relations humaines et œuvre à la construction d'une notion fondamentale pour nous, **le « vivre ensemble »**.

Charité

La Mie de Pain est marquée d'un profond esprit de charité. Les actions de l'association sont unanimement portées par **le désir de faire le bien d'autrui**. Œuvre de bienfaisance, la charité se ressent au travers des initiatives désintéressées des acteurs de La Mie de Pain où certains décident d'offrir du temps, de l'écoute, de l'amour, du respect à des personnes dans le besoin.

Principe de non discrimination

Quel que soit le domaine concerné (notre accueil, aide, accompagnement, écoute...), nous traitons les personnes de façon égale, juste et sans différence. Nous assurons une égalité de traitement entre les individus sans prêter attention à leur nationalité, sexe, âge, orientation sexuelle, handicap, origine ethnique, religion,

croyances... **Tout individu est avant tout un être humain à part entière** qui mérite que nous lui accordions l'aide et l'attention que nous pouvons lui apporter.

Respect de la personne

Nous soutenons qu'une association telle que la nôtre se doit de **veiller au respect des droits et des intérêts des individus**. Nous entretenons un sentiment de considération et d'égard envers les personnes qui viennent solliciter notre aide. Nous sommes soucieux de ne pas porter atteinte de quelque façon que ce soit à ces personnes, de ne pas les heurter. Nous les considérons comme des adultes responsables qui méritent que nous leur fassions confiance. Etre respecté et ne pas se sentir jugé permet aux usagers de nos structures de retrouver plus vite les repères dont la rue les a privés.

Engagement

Nous considérons notre action auprès des personnes démunies comme un engagement. Nous nous lions d'une certaine façon à elles en affirmant que **nous participerons de façon active à leur accompagnement et à leur insertion**. Nous mettons un point d'honneur à respecter cette promesse. Nos actions s'enracinent profondément dans cette valeur d'engagement qui permet de donner sens aux missions que notre association poursuit.

Notre constat

Depuis 125 ans que La Mie de Pain existe, les formes de précarité et d'exclusion se sont transformées au regard des évolutions de la société.

Ce sont la stabilité géographique et le travail qui permettent aux individus de se fixer sur un territoire. Or de nos jours, il s'agit de facteurs de plus en plus difficiles à acquérir et à maîtriser de façon durable. L'exclusion trouve ses origines dans l'instabilité et la fragilité des situations de travail et de logement, qui se rencontrent dorénavant très fréquemment.

De qui parle-t-on lorsque l'on parle de SDF ?

Si le nombre de sans-abri en France est une donnée difficile à évaluer, notamment en raison du caractère nomade de cette population, différentes sources permettent d'affirmer que :

Près de **150.000** personnes
sont sans-abri en France

Rapport n°4221 de l'Assemblée nationale, janvier 2012

On compte **+ 50%** de personnes
SDF en 10 ans (2001/2012)

Rapport Insee Première n°1455, juillet 2013

2 millions de personnes vivent avec
moins de 800€/mois

Observatoire des inégalités, mars 2013



La population des sans-abri est hétérogène, essentiellement masculine et jeune, urbaine et francilienne. Mais l'on trouve aussi dans la rue des jeunes femmes avec enfants, des familles, des étrangers, des personnes âgées, des personnes malades... Les SDF doivent survivre et affronter un quotidien instable où chaque activité qui peut nous apparaître bénigne, est une véritable mission. Où manger ? Où dormir ? Où se doucher ? Où laver ses vêtements ? Où entreposer ses affaires ? Où et comment se faire soigner ? Comment obtenir un soutien psychologique ? Impossible alors pour les SDF de se projeter dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle quand le quotidien est si complexe à gérer.

Ce que l'on imagine moins, c'est que près d'un tiers des personnes à la rue a un travail, mais ne gagne pas suffisamment d'argent pour accéder à un logement. Le coût croissant du logement et l'insuffisance des logements sociaux à prix très modérés maintiennent les SDF à la rue.

I SDF sur 4 a un emploi

(Rapport Insee Première n° 1455, juillet 2013)

Par ailleurs, parmi les SDF ne travaillant pas, certains sont tout simplement dans l'impossibilité d'exercer un emploi ne possédant pas de logement, donc pas d'adresse. Comment exister aux yeux de la société et dans le monde du travail lorsque l'on n'a aucune légitimité administrative. Les solutions de réinsertion doivent obligatoirement passer par l'accès à l'autonomie : ouverture de droits, accès au logement et à l'emploi.

L'espérance de vie d'un sans-abri en France est évaluée à **47,6 ans**

*(Rapport de Vincent Girard au Ministère de la Santé,
novembre 2009)*

...alors qu'elle est « normalement » établie à 77 ans pour les hommes et à 84 ans pour les femmes. Si la pauvreté tue moins brutalement à notre époque qu'auparavant, elle tue tout aussi sûrement bien que moins rapidement.

Et à Paris ?

A Paris, 10 à 15.000 personnes fortement désocialisées vivent habituellement et de manière continue dans la rue. Au-delà de cette population, Paris dénombre environ 20 à 30.000 personnes en errance de façon plus instable ou moins durable (source : Patrick Declerck, *Les naufragés*, éditions Plon, 2002).

Nos missions et nos ambitions



Quatre principales missions, moteur de nos actions

« De l'urgence à l'insertion » exprime en résumé la volonté de La Mie de Pain : répondre aux besoins des personnes en danger du fait de la précarité, de la marginalisation ou de l'exclusion.

1. Première mission

Porter assistance aux personnes en danger. Accueillir dans l'urgence, nourrir, héberger et soigner de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite.

2. Deuxième mission

Apporter un accompagnement social et aider à retrouver des repères au sein de la société. Réapprendre à vivre avec autrui, à communiquer, à partager... Une relation fondée sur l'écoute réciproque et le respect mutuel, indispensables pour développer la confiance avec les accueillis.

3. Troisième mission

Orienter vers une insertion professionnelle réussie et une solution de logement durables. Le travail est très souvent la clé de l'insertion et surtout de la stabilisation pour des personnes qui ont connu des périodes d'errance plus ou moins longues.

4. Quatrième mission

Faire évoluer le regard des autres sur les personnes exclues, parce que personne n'est à l'abri d'un accident de la vie. Etre écouté, ne pas se sentir jugé par celui qui vous accueille, permet de retrouver plus vite des repères et de se réinsérer.

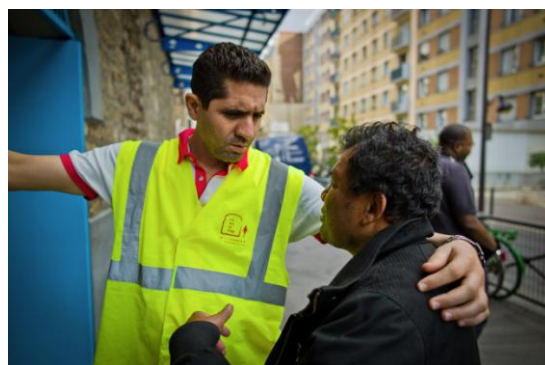
Ambitions : une démarche sincère, réaliste et citoyenne

Il est difficile d'imaginer qu'un jour nos sociétés ne compteront plus de personnes en situation d'exclusion, de pauvreté ou de marginalisation. Néanmoins, si nous restons réalistes devant les situations auxquelles donne lieu la précarité, nous refusons d'être fatalistes et nous nous donnons donc des ambitions de taille, mais sincères, qui tirent La Mie de Pain vers le haut, dans l'intérêt des personnes défavorisées que nous aidons au quotidien.

Notre ambition majeure est d'aller bien plus loin que la seule aide d'urgence. Même si celle-ci est au fondement de notre histoire et qu'il est bien entendu indispensable d'aider au quotidien les personnes à la rue (en leur fournissant un repas chaud, un lit, des services d'hygiène et des soins), La Mie de Pain a l'intime conviction que ces actions seules ne peuvent pas répondre aux besoins des personnes sans-abri.

Nous ne voulons pas nous contenter de fournir une aide d'urgence. Secourir des individus pour les remettre à la rue le lendemain ne peut satisfaire personne.

C'est pourquoi, si nous pallions à l'urgence, nous tentons également du mieux que possible de faire entrer les personnes accueillies dans un projet d'insertion sociale et professionnelle, puis dans une phase de stabilisation.



Ainsi les quatre grandes missions que nous poursuivons s'inscrivent avant tout dans **une démarche citoyenne.**

Une démarche que nous complétons en prêtant également attention au fait de travailler en complémentarité avec les autres acteurs du secteur social, et en portant à la connaissance du grand public les problématiques et difficultés qu'affrontent les personnes démunies en vue de sensibiliser les citoyens à la solidarité.

Nos actions

La Mie de Pain, ce sont six structures pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité.

Nourrir et loger

1. Le Refuge

Lieu d'hébergement pour 300 personnes sans-abri, 24h/24 et tous les jours de l'année. Jusqu'à 600 repas préparés et servis quotidiennement. Accès à l'hygiène (espaces sanitaires pour 8 personnes maximum) et à la santé (présence de médecins bénévoles).



Faciliter la vie quotidienne

2. La Plateforme - Relais Social

Accueille, informe, oriente les plus désocialisés en proposant différents services : domiciliations, accès aux droits, au logement, à l'emploi, à la santé...



3. L'Arche d'Avenirs

Centre d'accueil de jour, labellisé *Espace Solidarité Insertion* qui met à disposition douches, laverie, consignes, cafétéria, bibliothèque, permanences médicales... Activités d'animation et de remobilisation qui tendent à recréer un lien social et à amorcer un travail de réinsertion.



Retrouver l'autonomie

4. Les Chantiers d'Insertion

Permet d'apprendre ou de réapprendre à travailler via des emplois de réinsertion (dans les secteurs du nettoyage ou de la restauration) qui ont pour but de lever les freins à l'emploi de personnes en difficulté. Ces personnes bénéficient d'un véritable accompagnement individualisé.



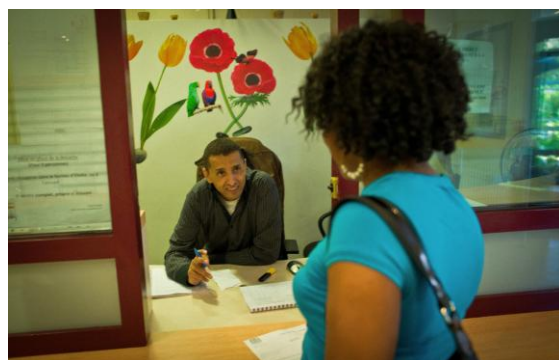
5. La Villa de l'Aube

Cette pension de famille et résidence sociale propose 41 studios assortis de services communs (pour une durée déterminée). Elle est destinée à des résidents qui ont un projet personnel. Des travailleurs sociaux accompagnent les résidents vers une formation, un emploi, un logement autonome.



6. Le Foyer de Jeunes Travailleurs « Paulin Enfert »

Propose un logement temporaire à 114 jeunes de 18 à 25 ans (étudiants, travailleurs, stagiaires) pour une durée de trois mois à deux ans. Des animateurs sociaux favorisent l'accès à l'autonomie par le soutien à la recherche d'un emploi et d'un logement.



Notre transparence financière

Au-delà des subventions versées par l'Etat, notre association place son entière confiance en ses donateurs : dons ponctuels, fidèles, conséquents, minimes. Chaque geste nous permet de poursuivre notre action d'aide envers les plus démunis jour après jour.

Ainsi la confiance que nous entretenons avec nos donateurs et tous nos soutiens divers et variés est essentielle. C'est pourquoi nous œuvrons à rendre nos comptes, nos ressources et nos pratiques totalement limpides. Etre transparent aux yeux de ceux qui nous soutiennent, c'est participer à la construction d'un climat de confiance indispensable pour nous permettre d'exister.

Nous considérons, compte tenu de l'origine de nos ressources, que présenter une rigueur et une transparence financière est un devoir.

Agrément du Comité de la Charte du don en confiance

A ce titre, l'association La Mie de Pain est membre du Comité de la Charte du don en confiance. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui existe depuis plus de 20 ans. Il a pour mission de contrôler les associations et fondations faisant appel à la générosité publique. Le Comité a élaboré

un ensemble de règles déontologiques regroupées dans une Charte que nous nous engageons à respecter. Son application est régulièrement contrôlée par Le Comité.



Certification des comptes

Les comptes de La Mie de Pain sont annuellement soumis aux contrôles d'un Commissaire aux comptes (qui est nommé par l'Assemblée générale tous les six ans) et du Préfet de région.

Cette certification donne lieu à la présentation des comptes annuels de La Mie de Pain sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat.

Ce document ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes sont consultables sur le site des Journaux Officiels (dans un délai de trois mois suivant l'Assemblée générale d'approbation), sur notre site Internet ou sur simple demande (contact@miedepain.asso.fr).

Notre vision

Début 2014, l'association a intégré un nouvel ensemble immobilier situé rue Charles Fourier, terrain historique de La Mie de Pain.



Il s'agit d'un projet d'envergure destiné à améliorer le quotidien des personnes en grande précarité. Un concept innovant et adapté aux évolutions de la précarité et aux besoins des personnes en difficulté. Le nouveau site Charles Fourier est à l'image de l'évolution de l'association : appuyée sur ses fondations, forte de son expérience, elle se projette dans l'avenir.

La Mie de Pain a toujours su évoluer et s'adapter aux changements de la société, aux mutations de la précarité et aux transformations des besoins des personnes aidées. C'est d'ailleurs grâce à cette capacité d'évolution que notre association existe depuis plus de 125 ans.

Le développement de l'association se dessine avec la volonté d'améliorer sans cesse la qualité de

l'accompagnement des personnes accueillies et de faire preuve de créativité dans le domaine.

Ainsi, La Mie de Pain accueille comme il en a toujours été, les plus exclus d'entre nous avec **300 places d'hébergement (et 60 places supplémentaires mobilisables en cas exceptionnel) ouvertes 24h/24** en dehors de toute logique de saisonnalité, au sein d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence et d'insertion : **Le Refuge.**

La nouveauté et le caractère innovant du projet de la rue Charles Fourier tiennent aussi dans la construction d'une plateforme d'insertion et d'orientation. L'ensemble des personnes accueillies à La Mie de Pain peuvent bénéficier de **services entièrement dédiés à l'accès à l'autonomie.**

La plateforme se veut être un véritable trait d'union entre une situation personnelle actuelle et la réalisation d'un projet d'insertion. Elle est l'accélérateur de l'insertion durable pour les personnes accueillies à La Mie de Pain.



Si l'aide d'urgence est incontournable, elle ne peut désormais plus suffire. C'est pourquoi nous envisageons les établissements de notre association comme des lieux de passage pour les personnes accueillies. Un passage dans l'objectif de sortir de l'exclusion pour vivre « chez soi » de façon pérenne. L'objectif étant que les personnes accueillies passent d'une situation temporaire à une solution stable sur le long terme.

Notre **Plateforme - Relais Social** se concentre donc sur des prestations permettant de dynamiser l'insertion des personnes et de les préparer de façon sereine et personnalisée à leur départ des structures de La Mie de Pain.

La mise en relation avec « l'extérieur » est essentielle et nous voulons y contribuer de manière directe en :

- Accompagnant les personnes accueillies vers l'emploi ou la formation, et vers le logement autonome ou adapté

- Assurant l'accès aux soins de santé, d'hygiène et de bien-être
- Proposant un service de domiciliation
- Accompagnant les personnes accueillies dans leurs démarches liées à leurs droits et devoirs
- Redonnant confiance et dignité à chacun

Un autre volet vient compléter notre mission, de l'urgence à l'insertion à travers **deux chantiers d'insertion**.

L'un « remobilisant » (créé en 2002) dans le secteur du nettoyage, **et l'autre « qualifiant »** dans le secteur de la restauration (ouvert depuis le 1er octobre 2013).





DE L'URGENCE
À L'INSERTION